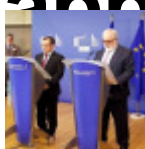




# Toutes les conditions réunies pour que l'Algérie continue à sécuriser les approvisionnements européens



Date de mise en ligne : mercredi 12 avril 2017

- Actualités - News -

---

Portail Algérien des Ressources Économiques

Région Nord-Est

---

Toutes "les conditions sont réunies" pour que le partenariat énergétique algéro-européen se poursuive, a jugé mardi à Bruxelles le commissaire européen chargé de l'action pour le climat et de l'énergie, Miguel Arias Canete, relevant les nombreux avantages comparatifs dont jouit l'Algérie pour contribuer à la sécurité des approvisionnements européens

"Si l'on considère le potentiel énergétique non exploité de l'Algérie, sa proximité géographique et l'existence de bonnes infrastructures de transport de gaz vers l'Europe, force est de constater que les conditions sont réunies pour que l'Europe profite davantage du gaz algérien et l'Algérie du marché européen", a-t-il déclaré lors d'une conférence de presse conjointe avec le ministre de l'Energie, Noureddine Boutarfa.

Selon le commissaire Canete, l'UE tient à ce que ce commerce de gaz "mutuellement bénéfique" se poursuive et se développe davantage.

"Pour ce faire, de nouveaux contrats d'approvisionnement, d'investissement, de production et d'exploration sont nécessaires", a-t-il estimé, soulignant, toutefois, que des progrès doivent être accomplis dans certains domaines pour booster davantage la coopération énergétique algéro-européenne.

"Le cadre réglementaire algérien d'investissement doit être amélioré afin que l'Algérie devienne une destination plus attrayante pour les investisseurs européens", a-t-il plaidé, relevant, à cet égard que des discussions entre experts européens et algériens ont été lancées pour identifier les obstacles et apporter les solutions.

MM. Boutarfa et Canete ont convenu, à ce titre, de poursuivre dans les prochains mois le dialogue visant à renforcer davantage l'attractivité du cadre d'investissement dans ce secteur.

L'Algérie est un fournisseur majeur et fiable de l'Europe et le demeurera à moyen et long termes, alors que l'Europe est le principal importateur de gaz algérien et le restera dans les prochaines années, a-t-il assuré.

Le commissaire européen en charge de l'action pour le climat et de l'énergie a exprimé, en outre, son souhait d'œuvrer pour un accroissement des investissements européens dans le secteur des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique, préconisant la facilitation des contacts entre les entreprises algériennes et européennes.

Il a fait savoir, dans ce contexte, qu'une rencontre centrée sur le solaire photovoltaïque se tiendra à Alger et réunira les entreprises européennes dans la perspective du lancement de l'appel d'offre pour la réalisation du projet de 4.050 MW en solaire photovoltaïque afin d'explorer les pistes de coopération, y compris avec l'appui des institutions financières européennes spécialisées dans ce domaine.

L'Algérie et l'UE ont convenu également d'intensifier et d'approfondir les actions de coopération dans le cadre du partenariat stratégique Algérie-UE sur l'énergie à travers l'organisation d'une deuxième édition du forum d'affaires Algérie-UE sur l'énergie, au niveau décisionnel à Alger, et d'évaluer les progrès effectifs, lors de la réunion annuelle de dialogue en 2018, selon le commissaire Canete.

MM. Boutarfa et Canete ont co-présidé, mardi à Bruxelles, la deuxième réunion annuelle de dialogue politique de haut niveau sur l'énergie entre l'Algérie et l'UE. Cette réunion s'inscrit dans le cadre du partenariat stratégique entre l'Algérie et l'UE dans le domaine de l'énergie.

## **Toutes les conditions réunies pour que l'Algérie continue à sécuriser les approvisionnements européens**

L'Algérie et l'UE ont signé en juillet 2013 un mémorandum d'entente sur l'établissement d'un partenariat stratégique dans le domaine de l'énergie dans l'objectif d'explorer la mise en place de ce partenariat, de renforcer et d'approfondir leurs relations énergétiques.

Ce partenariat couvre l'ensemble des sujets d'intérêt commun, à savoir les hydrocarbures, les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique, la réforme du cadre législatif et réglementaire, l'intégration progressive des marchés de l'énergie, le développement des infrastructures d'intérêt commun, le transfert de technologie et le développement local.